

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 MARS 2012

Présents : Mesdames Lemaire, Racicot
Messieurs Bielz, Bigi, Boumard, Khan, Trapeau, Wallingford
Excusés : Madame de Courville Nicol
Messieurs Michelin, Sauvé, Genty
Absent : M. Théberge
Invités : Madame Rhéaume, Monsieur Pilote

La séance est ouverte par M. Bielz à 19 h 35

1. Adoption de l'ordre du jour

Proposition de Mme Racicot, appuyée par Mme Lemaire :
« Amendement à l'ordre du jour : placer au point 5 l'élection du vice-président de la corporation. »
Proposition adoptée à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 29 février 2012

M. Trapeau tient à préciser qu'il s'est abstenu lors de l'adoption du procès-verbal précédent

Proposition de Mme Lemaire, appuyée par M. Khan :

« Adoption du procès-verbal du 29 février 2012, tel qu'amendé »

Proposition adoptée à l'unanimité.

3. Points sur la construction et sur le cinquantième anniversaire du Lycée

Monsieur Pilote fait un exposé aux administrateurs, en précisant, avec un tableau des dépenses à venir, la stratégie que le conseil devrait adopter pour fermer les livres, et clore notamment le dossier Daoust.

Madame Rhéaume intervient pour faire le point sur l'organisation du cinquantième anniversaire de l'institution. Elle donne le nombre d'inscriptions aux différents événements proposés, et parle également des activités ponctuelles, comme la participation d'une grande équipe du lycée à l'épreuve des 5 kilomètres du Marathon d'Ottawa.

Madame Rhéaume nous annonce également un spectacle le 12 mai organisé par la Fondation du Lycée Claudel et termine en soulignant la levée de fonds lancée par ce même organisme (50 \$ pour le 50^{ième}).

Le mercredi 3 avril se tiendra la prochaine réunion du Comité du 50^{ième}.

4. Rapport du Président.

M. Bielz nous annonce avoir approché des anciens élèves du lycée afin de pourvoir les postes libres de cooptés. Il invite aussi les autres membres du C.A à proposer des candidats lors de la prochaine séance.

5. Élection du Vice-président du conseil d'administration.

Après un débat animé sur le processus d'élection, M. Bielz fait la proposition suivante, appuyée par M. Boumard.

« Que M. Khan devienne Vice-président du C.A, tout en continuant à assurer la gestion du Comité des finances, avant qu'un nouveau trésorier ne soit désigné. »

Proposition adoptée par 5 voix contre 2.

6. Rapport du Trésorier

M. Khan fait son rapport sur l'état financier de la corporation et fait la proposition suivante, appuyée par Mme Racicot.

« Que le conseil d'administration effectue un paiement de 300.000 dollars à l'AEFE au titre du versement des salaires du personnel résident. »

Proposition adoptée à l'unanimité.

7. Rapport du Proviseur

Mme Racicot fait la proposition suivante, appuyée par Mme Lemaire :

« Sur recommandation de M. le Proviseur, le conseil d'administration refuse le prolongement du congé sans solde demandé par Mme Paré pour la troisième année consécutive. »

Proposition adoptée par 5 voix en faveur et 2 abstentions.

Mme Racicot fait la proposition suivante, appuyée par Mme Lemaire :

« Sur recommandation de M. le Proviseur, le conseil d'administration renouvèle pour un an le temps partiel (20 heures) de Mme Tannous ».

Proposition adoptée à l'unanimité.

M. Bigi fait part au conseil de sa rencontre avec deux éducatrices désirant lancer un camp réservé aux élèves de maternelle. Ayant évoqué des frais de location de 200 \$ par camp, le projet semble raisonnable aux administrateurs.

M. Khan fait la proposition suivante, appuyée par Mme Racicot :

« Sur recommandation de M. le Proviseur, le conseil d'administration propose l'achat d'un oscilloscope pour le département de sciences physiques à hauteur de 9000 dollars »

Proposition adoptée à l'unanimité.

Monsieur Khan fait la proposition suivante, appuyée par Mme Racicot :

« Sur recommandation de M. le Proviseur, le conseil d'administration approuve l'embauche de M. McPherson, professeur d'éducation musicale, en remplacement de M. Lacoursière, parti en congé de paternité »

Proposition adoptée à l'unanimité.

M. le Proviseur fait part au conseil d'un projet « d'éco-labellisation du Lycée Claudel » pour lequel il nous fournira un document sous peu.

Il termine son rapport en soulignant que la réception à l'Ambassade de France du 21 juin réunira les élèves et enseignants des classes de Terminales ainsi que les invités du 50^{ième}, mais que les places disponibles seront limitées.

Un plan de travail a été produit le Comité de la cour. Les coûts des rénovations devraient s'élever à 30.000 \$.

M. Khan fait la proposition suivante, appuyée par Mme Racicot :

« Le Conseil d'Administration accepte le devis au montant approximatif de 30.000\$ pour le drainage et l'amélioration de la cour. Conformément aux discussions tenues avec la Fondation du Lycée Claudel, un appui financier d'un montant à concurrence de la moitié du coût total du projet sera obtenu par celle-ci »

Proposition adoptée à l'unanimité.

8. Rapport de la Fondation

En l'absence de Mme de Courville Nicol, ce point est reporté à la prochaine réunion.

9. Point sur les négociations salariales.

Conformément à l'article 4.10 du Règlement général de la Corporation, Messieurs Boumard, Trapeau, et Wallingford quittent la séance.

Le président du CA présente l'état d'avancement des négociations collectives avec le personnel non-enseignant.

La prochaine réunion du Conseil d'administration aura lieu le 25 avril 2012.

La séance est levée à 22h58, suite à la proposition de M. Khan et appuyée par M. Bielz

Martin Bielz, président

Gilles Boumard
agissant en tant que secrétaire de séance